États-Unis : Vers une baisse du prix des médicaments ?

Compte Test - 2025-04-21 04:48:28 - Vu sur pharmacie.ma

Les États-Unis dépensent en moyenne 2,5 fois plus que la France pour les médicaments sur ordonnance, selon une étude de la Rand Corporation. Face à cet écart jugé excessif, Donald Trump a signé un décret visant à réduire les prix des médicaments, un engagement de longue date pris lors de sa campagne présidentielle. Ce décret demande au Gouvernement Fédéral d'examiner plusieurs pistes concrètes pour faire baisser les coûts. Parmi les mesures envisagées figurent l'amélioration des négociations entre l'assurance santé publique et les laboratoires pharmaceutiques, ainsi que l'importation directe de médicaments depuis des pays où les prix sont plus bas. L'objectif est de générer des économies en s'appuyant sur les dispositifs existants, selon un responsable de la Maison Blanche. Bien que ces mesures marquent une volonté de réforme, leur impact immédiat sur les prix reste incertain. La négociation des prix par «Medicare», l'assurance publique destinée aux personnes âgées, reste un processus lent. Par exemple, les baisses de prix décidées sous l'administration de Joe Biden, également engagé sur ce sujet, ne seront effectives qu'en 2026. En parallèle, le gouvernement américain a lancé une enquête sur l'importance des importations dans le secteur pharmaceutique. Cette démarche laisse craindre l'instauration future de droits de douane spécifiques, comme cela a été fait dans le secteur automobile. Une telle décision pourrait paradoxalement entraîner une hausse des coûts, étant donné la forte dépendance du pays aux médicaments et ingrédients importés. Trump appelle également à la simplification du processus d'approbation des médicaments génériques, une mesure destinée à stimuler la concurrence et, indirectement, faire baisser les prix. Il recommande par ailleurs d'étudier la possibilité de faire bénéficier «Medicare» de tarifs préférentiels similaires à ceux accordés aux hôpitaux. Toutefois, le décret signé ne mentionne pas une proposition-clé portée par Trump durant son précédent mandat : celle d'indexer les prix des médicaments américains sur ceux pratiqués dans d'autres pays développés. Cette absence soulève des interrogations sur l'ambition réelle du texte. Ce plan s'inscrit dans un contexte où les coûts élevés des médicaments représentent un fardeau pour de nombreux Américains, sans garantie d'un accès équitable aux traitements. Les propositions actuelles, bien que prometteuses sur le papier, devront encore surmonter des obstacles réglementaires, politiques et industriels pour produire des résultats tangibles à court terme.

En résumé, le décret signé par Trump relance le débat sur le coût des médicaments aux États-Unis, avec un ensemble de mesures qui combinent réforme du marché, ouverture à l'importation et renforcement de la concurrence locale. Mais les résultats concrets dépendront de la mise en œuvre effective et de la volonté politique de poursuivre ces efforts dans la durée.